

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone 517 700

Cables: OAU, ADDIS ABABA

CONSEIL EXECUTIF

Treizième session ordinaire

24 juin - 02 juillet 2008

Sharm El-Sheikh (Egypte)

EX.CL/426 (XIII)

Add.4 Rev.1

NOTE EXPLICATIVE

**SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET LES DEFIS DE
L'AUGMENTATION DES PRIX DES PRODUITS ALIMENTAIRES**

(POINT PROPOSE PAR L'EGYPTE)

NOTE EXPLICATIVE

SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET LES DEFIS DE L'AUGMENTATION DES PRISES DES PRODUITS ALIMENTAIRES

(POINT PROPOSE PAR L'EGYPTE)

L'objectif de l'insertion de ce point dans l'ordre du jour du Conseil exécutif est de parvenir à une meilleure compréhension de la relation entre la hausse des prix des produits alimentaires et l'importance de la mise en œuvre des décisions concernant le soutien du processus du développement agricole en Afrique. Il s'agira ainsi de déterminer les mesures nécessaires à prendre au niveau du continent ainsi que les voies et moyens qui permettent de relever les défis auxquels fait face le secteur agricole suite à la hausse des intrants agricoles et d'adopter des stratégies et des politiques nouvelles qui soient à même d'assurer une meilleure gestion des ressources naturelles et de l'environnement en Afrique.

La proposition de ce point vise également à stimuler le processus du dialogue africain pour ce qui est de l'importance de l'accélération du processus du développement agricole en tant que meilleure approche à adopter pour faire face aux changements structurels intervenus sur le marché mondial des produits agricoles, à travers :

- L'appel au renforcement de la coopération continentale à travers les structures africaines concernées ;
- La nécessité de charger la Commission de l'Union africaine et les ministres africains de l'agriculture à œuvrer à l'élaboration d'un plan d'action visant à faire face aux changements que connaît le marché mondial des produits alimentaires ;
- L'appel aux partenaires du développement et aux institutions financières internationales pour qu'ils accordent une plus grande attention au secteur agricole dans le continent africain ;
- La convocation d'une réunion de haut niveau entre l'Afrique, ses partenaires du développement et les institutions financières, en vue d'examiner les voies et moyens de renforcer les efforts africains face à la crise de la hausse des prix des produits alimentaires ;
- La réaffirmation des engagements et obligations africains précédents contractés dans ce domaine et qui concernent particulièrement : le programme africain global pour le développement agricole, adopté par le Sommet de MAPUTO en 2003 en tant que cadre pour l'accélération du développement agricole et de la sécurité alimentaire en Afrique ; la déclaration de Syrte de 2004 sur la mise en œuvre du développement

intégré et durable dans le domaine de l'agriculture et des eaux en Afrique ; la déclaration d'Abuja de 2006, sur la sécurité alimentaire et le plan d'action d'Addis-Abeba pour la mise en œuvre de la déclaration d'Abuja, adopté par le groupe d'experts lors de la Conférence des Ministres africains de l'agriculture en février 2008.

I. INTRODUCTION

1. Depuis le début de l'année en cours, le monde connaît une augmentation croissante et accélérée des prix des produits alimentaires, entraînant des effets négatifs sur la sécurité alimentaire. Les prix des produits agricoles ont ainsi augmenté fortement au cours des années 2006 et 2007. Ils ont continué à augmenter, avec plus d'acuité, pendant le premier trimestre 2008. Les prix nominaux des principaux produits alimentaires avaient atteint de niveaux jamais enregistrés durant les cinquante dernières années. Tandis que les prix réels avaient atteint leur plus haut niveau au cours des trente dernières années. Les prévisions de la FAO indiquent que les niveaux des prix actuels se maintiendront au cours des prochaines années.

2. L'indicatif des prix des produits alimentaires de la FAO a enregistré une hausse de 8% en 2006 entre 24% en 2007 et 53% au cours du premier trimestre de l'année 2008.

3. Le 9 avril 2008, la Banque mondiale a publié un mémorandum intitulé : la hausse des prix des produits alimentaires : « le choix des politiques et la réponse de la Banque mondiale », dans lequel il est souligné que la hausse des prix des produits alimentaires représente actuellement une menace sérieuse pour les acquis réalisés ces derniers temps dans les efforts de l'éradication de la pauvreté et la malnutrition.

4. Selon ce mémorandum, les prix du blé sur le marché mondial ont augmenté de 181% au cours des 36 derniers mois précédant le mois de février 2008. Les prix mondiaux des produits alimentaires, en général, ont enregistré également une augmentation de 83%. Ces prix pourraient se maintenir à leurs niveaux actuels en 2008 et 2009 avant de commencer à baisser. Il est probable également qu'ils dépasseraient leurs plus hauts niveaux atteints avant 2004 et que cette hausse se poursuive jusqu'à la fin de l'année 2015 pour ce qui est de la plupart des produits alimentaires.

5. De nombreux experts et institutions internationales imputent les changements structurels sur les marchés des produits agricoles aux facteurs suivants :

- a) La hausse des prix des carburants et en conséquence celle de la production agricole et son transport ;
- b) Le changement des modes de consommation alimentaire dans les pays à économies émergentes et à forte densité de population tels que la Chine et l'Inde, provoquant ainsi un déséquilibre dans l'offre et la demande sur le marché des denrées alimentaires ;

- c) La baisse de la production due aux changements climatiques, notamment les inondations et la sécheresse dans certains pays producteurs de denrées alimentaires ;
- d) Les tiraillements entre la réalisation de la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire avec la tendance chez un certain nombre de pays à utiliser les produits agricoles dans la production des biocarburants. A titre d'exemple, les Etats-Unis consacrent près de 80 millions de tonnes de maïs à la production de l'éthanol, ce qui représente 30% environ de la production totale du maïs aux Etats Unis. Plusieurs pays ayant la même orientation, soutiennent, à l'instar les Etats-Unis, la production agricole destinée à la production des biocarburants ;
- e) La baisse du stock de sécurité céréalière mondial à son plus bas niveau ;
- f) La disponibilité des liquidités chez certains pays a encouragé les spéculations sur les marchés agricoles.

II. IMPACT DE LA HAUSSE DES PRIX DES DENREES ALIMENTAIRES

6. Si la hausse des prix pouvait être bénéfique pour les pays producteurs des denrées alimentaires, celle des produits de base pourrait provoquer, selon la Banque mondiale, une croissance du taux de pauvreté dans un grand nombre de pays. En effet, l'impact de cette hausse sur les pays qui ont actuellement des difficultés à accomplir des progrès dans la réduction de la pauvreté constitue un risque majeur susceptible de saper, à court terme au moins, les acquis réalisés dans ce sens durant les cinq ou dix dernières années.

7. La hausse des prix des produits alimentaires et leur rareté sur les marchés mondiaux et locaux, a provoqué des troubles et des émeutes dans plusieurs pays à travers le monde. Elle menace leur stabilité intérieure avec d'éventuels effets sur d'autres pays qui ne sont pas touchés directement par la crise, tels que l'exode des populations et l'émigration vers les pays avancés.

8. Cette crise alimentaire a conduit les Etats à prendre des mesures urgentes et précipitées pour en faire face, et amené certains d'entre eux à réduire les taxes douanières sur les importations des denrées alimentaires et, à certains moments et selon les possibilités, à suspendre les exportations de ces denrées pour pouvoir répondre aux besoins locaux.

9. Il faut noter à ce propos que les pays en développement sont les plus touchés par ce phénomène sachant que ces derniers dépensent près de 50 à 60% de leurs revenus dans la consommation alimentaire contre 10 à 20% dans les pays développés.

10. D'autre part, la hausse des prix des produits alimentaires entraîne l'augmentation des dépenses qui leur sont consacrées, au dépens des autres secteurs tels que l'enseignement, la santé, notamment la médecine infantile. Ceci est de nature à entraîner les efforts de développement déployés à l'échelle internationale, notamment les OMD. Au lieu que ces objectifs soient réalisés, il y aura une accentuation de la pauvreté ; de la faim et des maladies, d'une part et une baisse dans le taux de croissance, dans le domaine socioéconomique, d'autre part.

III. COMMENT FAIRE FACE A LA CRISE ET REACTION PERTINENTES AU NIVEAU DES ETATS, DES ORGANISATIONS ET DES GROUPEMENTS ECONOMIQUES REGIONAUX

11. Les risques et défis qui se posent dans la réalisation de la sécurité alimentaire, occupent actuellement une large part des préoccupations internationales à la lumière de l'augmentation des prix des produits alimentaires. Ils affaiblissent les efforts entrepris par les organismes en charge de l'approvisionnement alimentaire tels que le programme alimentaire mondial (PAM), la FAO et les politiques nationales, régionales et internationales visant la réalisation des OMD et la mise en œuvre des décisions du Sommet mondial sur l'alimentation concernant la réduction du taux de la faim et de la pauvreté d'ici 2015.

2008

Note Explicative Sur le Developpement de l'Agriculture et les defis de l'Augmentation des Prix des Produits Alimentaires (point propose par l'Egypte)

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3111>

Downloaded from African Union Common Repository